



Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

DIRECTION
Vie de la Cité – Accès aux Services Publics
Et aux Ressources Internes

Direction Commande Publique

Affaire suivie par Mme Sophie
STRUGALA
Rédactrice principale 2nde cl.
LG/SST

Arrêté n° 2024-1488

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20240530-A2024-1488-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/05/2024

NOMENCLATURE :

**ARRETE PORTANT SUR LE CONCOURS DE
MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION
DU CENTRE SOCIO-CULTUREL DE LA CITE 12-
14 (AI 24015) - DÉSIGNATION DES MEMBRES
DU JURY COMPOSANT LE TIERS DE
PERSONNES QUALIFIÉES**

Le Maire de la Ville de Lens,
Président de la Communauté d'Agglomération
de Lens-Liévin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, et
notamment les articles R.2162-18, R.2162-22 et
R2162-24,

Considérant qu'une procédure de concours en vue
de l'attribution d'un contrat de Maîtrise d'œuvre pour
la construction du centre socio-culturel de la cité 12-
14 a été lancée le 3 avril 2024,

Considérant qu'un jury doit intervenir à différents
stades de cette procédure,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les 3 membres qualifiés qui composeront le tiers de personnes qualifiées membres du jury sont les suivants :

Prénom NOM	Qualification
Philippe HONORE	Architecte D.P.L.G.
Bruno EVRARD	Missions d'ingénierie à toutes les phases d'études et de réalisation dans les domaines tertiaire, industrie et hospitalier (fluides et encadrement de toutes les spécialités)
Quentin MICHAUX	Architecte

ARTICLE 2 : Le Directeur Général Adjoint des Services en charge de la Vie de la Cité, l'accès aux Services Publics et Ressources Internes ainsi que Monsieur le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions de la présente décision, qui fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville de Lens : www.villedelens.fr (Rubrique Actes Administratifs).

Fait en l'Hôtel de Ville, le **30 MAI 2024**

Le Maire,

